bpifrance
SERVIR L'AVENIR

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 30 JUIN 2026 GROUPE BPIFRANCE

Sommaire

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....2

II. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2026.....21

III. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....28

IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES.....46

V. RESPONSABLE DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS.....48

I. Rapport semestriel d'activité Groupe Bpifrance au 30 juin 2026

1. ACTIVITE

1.1. Présentation des missions et métiers

Groupe public au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance agit en appui des politiques conduites par l'État et par les Régions. L'ordonnance du 29 juin 2005 modifiée par la loi n°2012-1559 du 31 décembre 2012, lui donne pour mission de favoriser l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres.

Bpifrance est un établissement de crédit et une holding qui agit au travers de ses filiales Bpifrance Régions (qui opère, avec l'établissement de crédit, les activités de Financement), Bpifrance Participations, Bpifrance Investissement (société de gestion agréée et régulée par l'AMF) et Bpifrance Assurance Export.

En tant qu'établissement de crédit, Bpifrance est soumis à la réglementation bancaire (arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui lui impose de nombreuses obligations, comme celle d'opérer aux conditions de marché, sans soutien abusif ni crédit ruineux, de disposer d'un système de prévention des risques (financier, d'image et opérationnel), de séparation des rôles, des systèmes de mesure de surveillance et de maitrise des risques. Bpifrance et sa filiale Bpifrance Régions sont sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et soumises à la surveillance prudentielle directe de la Banque Centrale Européenne[1].

Bpifrance est un acteur de place, qui a vocation à entraîner au bénéfice des entreprises, l'ensemble des partenaires du financement, au premier plan desquels les banques, de même que les réseaux de développement de l'innovation en intervenant en cofinancement avec des banques privées.

Dans le respect des acteurs privés et des règles du droit de la concurrence, Bpifrance apporte des financements aux entreprises dans leurs phases les plus risquées comme la création d'entreprise ou la transmission, l'innovation, l'international, mais aussi dans le cadre d'investissements de capacité. Elle s'appuie pour ce faire sur les dotations d'acteurs publics à différents échelons : État, collectivités locales (notamment les Régions) et Union européenne.

Sa mission d'intérêt général impose à Bpifrance d'intervenir au plus près des territoires, en faveur des TPE, PME et ETI, quels que soit leur statut juridique (y compris les entreprises de l'ESS[2] et les entreprises publiques locale[3] exerçant une activité marchande), dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des services financiers.

Sa stature publique implique également un accueil particulier des entreprises dans chaque Région, une recherche de solutions auprès de tous les partenaires, davantage de patience, une rémunération adaptée.

Bpifrance est soumise aux réglementations des aides d'État (fonds de garantie, recherche-développement et innovation, prêts bonifiés) qui interdisent en particulier le financement des entreprises en difficultés avérées ou celles qui ne sont pas à jour de leurs cotisations sociales et fiscales.

Sont présentés ci-après les métiers de Bpifrance et de ses filiales :

1.1.1. Financement

Bpifrance a un rôle de banque de place : en partenariat avec les établissements bancaires et financiers et des Conseils Régionaux, Bpifrance intervient en soutien des investissements :

- Corporels et incorporels par des interventions réalisées sous forme de crédits à moyen ou long terme et d'opérations de crédit-bail, immobilier, matériel ou de location financière.
- Immatériels, de même qu'au financement du besoin en fonds de roulement, sous forme de Prêts Sans Garantie (Croissance, Transition écologique, Industrie, Tourisme, International, Transmission, Innovation), longs et patients, sans garantie ni sûreté prises sur l'entreprise ou ses dirigeants grâce à la mobilisation de dotations publiques.
- Depuis 2025, elle intervient également sous forme de crédits structurés pour financer des projets d'équipement ou immatériels.

[1] Liste publiée par la Banque Centrale Européenne conformément à l'article 49, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 468/2014 de la Banque Centrale Européenne (BCE/2014/17).
[2] Entreprises à statut (coopératives, SCOP, mutuelles, associations) ou à fort impact social.
[3] SEM, SPL, SPLA.

Des financements spécifiques en partenariat avec les Régions, l'ADEME ou encore le groupe BEI ont également été développés pour encourager l'investissement sur certains enjeux ou secteurs stratégiques : industrie, tourisme, climat, French Touch, TPE…

S'agissant du court terme, Bpifrance contribue au financement du cycle d'exploitation et finance les besoins de trésorerie des petites et moyennes entreprises clientes des donneurs d'ordres publics et privés, à travers du financement de factures. Au titre des marchés financés, elle délivre également des engagements par signature : cautions et garanties à première demande.

1.1.2. Garantie

Directement corrélée aux financements accordés par ses partenaires, la Garantie de Bpifrance est un outil crucial pour inciter les banques à financer les PME dans les phases les plus risquées de leur croissance, notamment en création, en innovation, en renforcement de trésorerie ou bien encore en transmission. Bpifrance garantit les financements bancaires (y compris le crédit-bail et la location financière) et les interventions des organismes de fonds propres destinés aux TPE et PME :

- Au titre de la création ;
- Au titre de l'innovation ;
- Au titre du développement ;
- Au titre de l'environnement ;
- Au titre de la transmission ;
- Au titre du renforcement de la trésorerie ;
- Au titre de l'international, notamment le risque d'échec des implantations de filiales françaises à l'étranger (GPI).

La quotité classique est comprise entre 50 et 60 %. La garantie peut atteindre 80 % en co-intervention avec les fonds de garantie constitués par les Régions auprès de Bpifrance Régions.

La garantie est l'outil privilégié d'intervention notamment auprès des plus petites entreprises, car elle est mise en œuvre en partenariat avec les banques privées qui sont habilitées à décider immédiatement de son octroi jusqu'à 200 000 euros ou en sollicitant Bpifrance pour les montants plus élevés.

Enfin, Bpifrance gère plusieurs dispositifs pour le compte de l'Etat, outre le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) dont la distribution s'est arrêtée en décembre 2023.

- Le Prêt Etudiant Garanti par l'Etat (PEGE) pour le compte du MESRE avec plus de 10 000 prêts octroyés en 2025.
- La Garantie pour le Réaménagement des Dettes et le Renforcement de la Trésorerie des Exploitations Agricoles (RDRTEA) lancée en mars 2025 pour le compte du MAASA et qui a bénéficié à plus de 1 600 entreprises.

1.1.3. Innovation

La mission du financement de l'innovation de Bpifrance est d'apporter une réponse aux besoins de financement des projets innovants individuels ou collaboratifs, de l'idée jusqu'au marché, dans les cas de défaillances des financements classiques ou de besoin d'entrainement d'une banque commerciale.

Bpifrance apporte pour cela une solution de financement adaptée à l'entreprise en fonction de sa distance au marché (subvention, avance récupérable, prêt innovation R&D ou à taux zéro, prêt bonifié sans garantie, etc.) en partenariat étroit avec les acteurs du financement de l'Innovation et notamment les Régions.

Les activités de financement des entreprises en innovation se divisent en deux grandes catégories :

- Les aides individuelles (sous forme de subventions, avances récupérables, prêts innovation R&D ou à taux zéro) et les prêts sans garantie (Prêts d'Amorçage, Prêts d'Amorçage Innovation, Prêts Innovation, Prêts Nouvelle Industrie), sur Budget État (France 2030 principalement), Régions, Europe et Partenaires, et opérés par le Réseau Bpifrance dans toutes les Régions ;

- Les aides individuelles ou pour des projets collaboratifs sur Budget État (France 2030 principalement et France Relance), apportées dans le cadre de Concours (i-Lab et i-Nov) ou d'Appels à Projets (pour le volet structurel de France 2030 : i-Demo, AAP 1re Usine ; pour le volet dirigé de France 2030 : les AAP sectoriels des stratégies d'accélération et des objectifs stratégiques de France 2030), sous forme de subventions et avances récupérables, opérées par la Direction de l'Expertise de Bpifrance.

Bpifrance a également développé une offre d'accompagnement sur toutes les phases de croissance des entreprises (principalement start-up et PME) avec notamment du conseil, des formations, des mises en contact, des missions d'immersion à l'international et d'aide au montage de projets collaboratifs internationaux.

1.1.4. Investissement

1.1.4.1 • Les missions des métiers de l'Investissement

I. Les missions des métiers de l'Investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été adoptée le 25 juin 2013 par le conseil d'administration de Bpifrance. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble des métiers de l'Investissement exercés par Bpifrance (et donc à Bpifrance Investissement), se résume comme suit :

Par ses interventions en fonds propres, Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés. Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés. De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du Capital-risque, du Capital-développement et du Capital-transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire, mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.

Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

- Bpifrance intervient en vue de créer, via des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des coinvestisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;
- Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (pari passu). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ;
- Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments de marchés très risqués (amorçage, Capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les

co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;

- Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc ;
- Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou new money) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance envisage de prendre le relais du Capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :
    - La transmission générationnelle d'une PME ;
    - La sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
    - Le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.
- Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :
    - Les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
    - Les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
    - Les banques et compagnies d'assurance ;
    - Les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
    - Les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du Capital-retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :

- Ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
- Les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'État et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non-réalisation de l'opération d'investissement ;
- La restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégie des investissements en Capital-retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

Exception relative aux Fintechs

Si les investissements au capital des banques et compagnies d'assurance ne sont pas autorisés dans le cas général, Bpifrance Investissement pourra cependant investir dans les Fintechs disposant d'agréments bancaires ou d'assurance :

- Start-up ou PME en forte croissance ;
- Possédant ou en voie de développer une technologie ou un Business Model innovants, lui permettant de se différencier des acteurs traditionnels dont le business model repose largement sur l'utilisation intensive de leur bilan ;
- Proposant des produits ou services financiers, et/ou des produits ou services à destination du secteur financier.

Les investissements dans ces Fintechs poursuivront l'objectif de prendre des participations dans des entreprises d'intérêts technologique ou stratégique pour les métiers de Bpifrance, dans une logique de Corporate Venture, et/ou de concourir à l'émergence de champions européens. Les prises de participation devront systématiquement être minoritaires et réalisées aux côtés d'un acteur régulé ou financier, Bpifrance Investissement ne devant être ou devenir premier actionnaire parmi la catégorie englobant à la fois les investisseurs régulés et financiers, ni actionnaire de référence dans de telles sociétés.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

II. Les métiers de l'Investissement

Les activités d'investissement de Bpifrance sont structurées autour de trois métiers :

- Le métier du **Capital-développement** investit directement en fonds propres, quasi-fonds propres et dettes afin de soutenir les PME, ETI et grandes entreprises françaises dans leur projet de développement et de croissance. Implantée sur l'ensemble du territoire avec, 175 investisseurs professionnels de cette direction qui assurent un rôle d'investisseur minoritaire actif recherchant une performance durable et responsable sur le long terme pour leurs participations.

  Cette direction inclut les activités de :

  - Large Cap et Partenariats Fonds Souverains, afin d'accompagner le développement des ETI et grandes entreprises françaises et s'allier aux investisseurs de long terme et fonds souverains (17,4 milliards d'euros sous gestion) ;
  - Mid Cap, afin d'accélérer la croissance des PME et ETI indépendantes à fort potentiel (3,1 milliards d'euros sous gestion) ;
  - Small Cap, afin de faire grandir les PME et ETI de nos territoires (2,6 milliards d'euros sous gestion) ;
  - Fonds Spécialisés (Tourisme, Fonds Impacts Environnement, Auto, Défense, Mer, Lac 1), qui adressent des besoins spécifiques (fonds sectoriels ou de public equity) (5,9 milliards d'euros sous gestion).

  Au total, le portefeuille du Capital-Développement est composé de 700 participations pour un montant d'actifs sous gestion de 29 milliards d'euros[4] à mi année 2026.

- Le métier du **Fonds de fonds** assure principalement les investissements et le suivi des fonds partenaires souscrits via les fonds de fonds gérés pour compte propre, dans le cadre des programmes PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT3 et FPMEI), et France Investissement (FFI-A, FFI-B, FFI II, FFI III, FFI IV, FFI V, FFI VI et FFI VII).

  Le métier du Fonds de fonds assure également son activité au travers de la gestion pour compte de tiers :

  - Programme d'investissements d'Avenir, Plan France 2030 :
    - Fonds National d'Amorçage (FNA), Fonds National d'Amorçage n°2 (FNA 2) et Fonds National d'Amorçage n°3 (FNA 3) ;
    - Fonds de fonds MultiCap Croissance (FFMC2), Fonds MultiCap Croissance n°3 (MC3) et Fonds MultiCap Croissance n°4 (MC4) ;

[4] *Hors 1 milliard d'euros de dette du fonds Lac 1.*

- Fonds de fonds de Retournement (FFR) ;
- Fonds de fonds Quartiers Prioritaires (FFQP) et Fonds de fonds Entrepreneuriat Quartiers 2030 (EQ30) ;
- Fonds de fonds Edtech (FFE) ;
- Fonds French Tech Accélération et Fonds French Tech Accélération 2, fonds co-gérés avec la Direction de l'Innovation ;
- Fonds Accélération Biotech Santé (FABS), co-géré avec la Direction de l'Innovation ;
- Fonds National de Venture Industriel (FNVI) ;
- Fonds ICC / Tech & Touch, co-géré avec la Direction de l'Innovation ;
- Fonds Industries Agroalimentaires (I2A) ;

- Groupe Caisse des Dépôts :
  - FFI 3+ ;
  - Mandat Paris Fonds Vert ;
  - Fonds de fonds Digital 1 et Fonds de fonds Digital 2.
- Fonds de fonds Growth et Fonds de fonds Growth II, souscrits par la CDC et des assureurs ;
- Fonds France Relance Etats-Régions (FFRER) dans le cadre du programme France Relance ;
- France PME Régions souscrit par Allianz ;
- Fonds d'Avenir Automobile 2, co-géré avec la Direction de Capital développement ;
- FKF S.L.P souscrit par Kuwait Investment Authority ;
- Fonds Bpifrance Spark souscrit par JP Morgan, FDJ, LVMH, Bnp Paribas et Ardian ;
- Fonds de secondaire et miroirs des fonds destinés aux particuliers :
  - Bpifrance Hexagone 1 ;
  - Bpifrance Hexagone 2 ;
  - Bpifrance Hexagone 3 ;
- Fonds de fonds destinés aux particuliers :
  - Bpifrance Entreprises 1 ;
  - Bpifrance Entreprises 2 ;
  - Bpifrance Entreprises Avenir 1 ;
  - Bpifrance Entreprises 3 (lancé en septembre 2024).
  - Bpifrance Défense S.L.P (lancé en octobre 2025).

Depuis 2020, le métier Fonds de fonds gère une activité à destination des particuliers. Cinq générations de fonds ont déjà été commercialisées : Bpifrance Entreprises 1, Bpifrance Entreprises 2, Bpifrance Entreprises Avenir 1, Bpifrance Entreprises 3 et Bpifrance Défense (lancé en octobre 2025). La gamme de fonds Bpifrance Entreprises est disponible dans toutes les grandes enveloppes d'épargne françaises (Compte-Titres Ordinaire, PEA PME, PEA, Assurance vie, Épargne Retraite) au travers d'une distribution omnicanale et ouverte qui comprend un canal digital direct, développé par Bpifrance, ouvert à tous les particuliers qui peuvent réaliser un investissement de façon simple, sécurisée et à partir de 500 euros depuis 2024. L'année 2025 est marquée par la clôture de la période de souscription du fonds Bpifrance Entreprises 3, avec une collecte finale de près de 120 millions d'euros (soit la taille cible définie), et l'élargissement de la gamme de solutions d'investissement à destination des particuliers avec le lancement du Fonds Bpifrance Défense. Ce 5ème millésime retail est le 1er fonds (i) thématique visant des entreprises non cotées du secteur de la défense, (ii) doté du label ELTIF 2 et (iii) structuré en fonds « semi-ouvert » avec une durée de vie de 20 ans. Enfin, l'équipe Retail représente, au travers de l'organisation d'événements ou de la participation à des conférences de la place, l'ambition stratégique de Bpifrance de faciliter l'accès des particuliers au capital-investissement.

- Le métier du **Capital-innovation** investit en direct dans des start-ups et scale-ups françaises positionnées sur des secteurs d'avenir, en particulier dans les biotechnologies, les écotechnologies, le numérique, les industries créatives ou l'industrie. Les équipes d'investissement sont structurées par pôles d'investissements dédiés à des secteurs ou des stades d'intervention et agissent pour le compte de fonds détenus en fonds propres par Bpifrance Participations, ou détenus par des tiers (dont certains fonds du Programme d'investissements d'Avenir).

  Le métier est structuré autour de pôles d'investissement distingués par secteurs ou stade d'intervention :

  - Le pôle Large Venture qui investit via Bpifrance Participations et les fonds Bpifrance Innovation I – Large Venture 2 et 3 dans tous les domaines de l'Innovation (principalement les sociétés en forte accélération dans les domaines du Numérique et des Sciences de la Vie) et à partir de 10 millions d'euros d'investissement unitaire ;
  - Le pôle Digital Venture qui investit via les fonds Ambition Numérique, Ambition Amorçage Angels, le fonds Bpifrance Innovation I - Digital Venture Seed & Digital Venture A/B, et le fonds Bpifrance Digital Venture 3, dans des start-ups du numérique, à des stades d'amorçage et de séries A et B ;
  - Le pôle Sciences de la Vie qui intervient dans les secteurs des Biotech et Medtech via les fonds InnoBio 1, 2 et 3, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, FABS, Bpifrance Innovation I – Medtech, et Bpifrance Innovation 2 ;
  - Le pôle Patient Autonome qui intervient sur le secteur de la santé numérique à travers le fonds Patient Autonome, et Prevention Numérique ;
  - Le pôle Green Venture qui intervient via les fonds Ecotechnologies 1 et 2, Ville De Demain et Bpifrance Innovation I - Impact ;
  - Le pôle French Tech Accélération qui intervient via les fonds FTA et FTA2 en soutien aux accélérateurs et fonds d'investissements d'accélération ;
  - Le pôle Deeptech Venture qui intervient via les fonds Deeptech 2030, PSIM, Definvest, Fonds Innovation Défense et French Tech Seed ;
  - Le pôle French Touch Capital qui intervient via les fonds suivants : Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence (FSFE), Mode et Finance 2, Patrimoine et Création 2, Bpifrance Mezzanine I, Bpifrance Capital I et II, Tech&Touch, et French Touch Capital 1 ;
  - Le pôle des Investissements dans les projets industriels qui gère les fonds SPI et SPI2, permettant d'accompagner en fonds propres les start-ups Deeptech jusqu'à l'industrialisation ;
  - Le pôle Investissement Amorçage Industriel, qui intervient via le fonds Bpifrance Amorçage Industriel en soutien de startups et PME en phase d'industrialisation ;
  - Le mandat French Tech Souveraineté, lancé par le gouvernement et géré par Bpifrance, intervient pour soutenir des entreprises technologiques françaises développant des technologies d'avenir à caractère souverain.

  Les équipes Conseil du Capital-innovation sont regroupées au sein **de Bpifrance Le Hub** et interviennent principalement auprès des start-ups du portefeuille de Bpifrance.

1.1.4.2 • Le mode d'intervention des différents métiers de l'Investissement

L'activité d'Investissement de Bpifrance repose sur deux modes d'interventions distincts : l'investissement direct et celui de l'investissement indirect (ou en fonds de fonds).

- L'investissement direct pour lequel les équipes de Bpifrance Investissement elles-mêmes :
  - Instruisent les projets d'investissement au capital des entreprises cibles (réalisation des due diligences, négociations des valorisations d'entrée et des termes des pactes d'actionnaires : condition de représentation dans la gouvernance, éventuelles clauses de sortie, etc.) ;
  - Réalisent les opérations d'investissement ;
  - Suivent ensuite les participations (participation aux instances de gouvernance, éventuels réinvestissements, etc.) jusqu'à leur cession.

- L'investissement indirect pour lequel, les équipes de Bpifrance Investissement instruisent les projets, réalisent les souscriptions qu'elles suivent ensuite sur leur durée de vie non dans des entreprises, mais dans des fonds gérés par des équipes de gestion privées, qui à leur tour, investiront directement dans les entreprises.

- Une seconde distinction essentielle au métier de l'Investissement tel qu'il est exercé par Bpifrance Investissement, aussi bien directement qu'indirectement. En matière d'investissement en fonds propres, Bpifrance intervient :
  - soit pour son compte propre : elle expose ainsi son propre bilan ;
  - soit pour le compte de tiers : dans ce dernier cas, Bpifrance n'est que le gestionnaire de ressources qui lui sont confiées par d'autres acteurs.

La plus grande part (env. 43,1 milliards d'euros sur les 59,7 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin 2025) des investissements en fonds propres de Bpifrance sont ainsi réalisés sur les fonds propres du groupe logés dans Bpifrance Participations. Une fraction minoritaire (16,6 milliards d'euros fin 2024), quoique significative et croissante depuis quelques années (3,5 milliards d'euros fin 2015), des investissements en fonds propres sont réalisés sur des ressources dont Bpifrance s'est vu confié la gestion par des investisseurs (limited partners ou LP) publics ou privés. Ainsi, depuis 2010, l'État, au travers des programmes fonds propres du PIA (puis de France 2030), est historiquement le principal bailleur de fonds de cette activité. Plus récemment, la part des LP privés (assureurs, industriels, fonds souverains, FEI) a eu tendance à croître, notamment depuis la mise en place du fonds Lac 1 en 2020.

1.1.5. International

Le métier de l'international est couvert par deux directions, la **Direction Export** et la Direction des Affaires Internationales et Européennes.

La **Direction Export de Bpifrance** est structurée autour de trois métiers :

1.1.5.1 • Assurance Export

Depuis le 1er janvier 2017, Bpifrance assure au travers de Bpifrance Assurance Export la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État. Jusqu'alors, cette activité était opérée par la Coface.

La garantie est accordée directement par l'État, témoignant ainsi du soutien de l'État français aux exportateurs. Ces garanties aux exportateurs sont destinées à encourager, soutenir et sécuriser les exportations françaises financées à moyen et long terme ainsi que les investissements français à l'étranger.

Plus précisément, l'offre de Bpifrance Assurance Export est composée d'un panel de solutions qui vise à soutenir la prospection des marchés étrangers, à faciliter l'émission de cautions et l'octroi de préfinancements par les banques, à sécuriser les exportations et les investissements à l'étranger, à rendre compétitifs les financements offerts aux clients étrangers et à protéger des fluctuations des devises.

Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques en stricte conformité avec les règles internationales de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'Union Européenne et de l'OCDE.

Bpifrance Assurance Export est organisée en quatre directions :

1. Grands Comptes ;
2. Solutions Assurance Export ;
3. International, Stratégie, Expertise, Environnement ;
4. Indemnisation Recouvrement Consolidations.

1.1.5.2 • Financement de l'Export

Dans un environnement international toujours plus concurrentiel, les entreprises françaises se doivent d'accompagner leur offre technique et commerciale de propositions de financement afin de remporter des marchés qui seront les relais de leur croissance future.

Depuis 2015, la Direction des Financements Export propose aux entreprises exportatrices domiciliées en France des solutions de financement moyen long terme destinées à leurs acheteurs étrangers, qu'ils soient étatiques, publics, privés ou sociétés de projet.

Quel que soit le secteur d'activité (transport, énergie, eau, défense, équipements industriels…) et le continent de destination, la Direction des Financements Export de Bpifrance propose des crédits exports, avec la couverture de Bpifrance Assurance Export, sous forme de :

- Rachat de crédit fournisseur (de 1 à 50 millions d'euros) ;
- Crédit acheteur bilatéral (de 5 à 50 millions d'euros) où en participation (jusqu'à 100 millions d'euros).

Ces modalités d'intervention permettent aux exportateurs de mitiger les risques de contrepartie tout en proposant à leurs acheteurs des solutions de financement compétitives et de long-terme.

1.1.5.3 • Développement Export

La Direction du Développement Export est une direction de business développement qui a pour mission de contribuer activement à la croissance de l'activité commerciale des entreprises françaises à l'international en détectant et qualifiant les projets d'investissements sur les trentaines de pays prioritaires couverts par les équipes implantées en France et à l'international répartis sur 7 délégations internationales basées à Mexico, Casablanca, Dakar, Abidjan, Nairobi, Dubaï et Singapour.

Cette présence unique à l'international au sein du corps diplomatique français confère à la direction une connaissance fine des acteurs institutionnels, des tissus économiques et des pratiques bancaires des pays où elle est représentée. Elle participe à la promotion du groupe Bpifrance vis-à-vis des tissus économiques et politiques locaux au service de l'attractivité de l'offre commerciale des exportateurs français en étant source d'origination pour faciliter la création de contrats commerciaux entre les clients de la banque et des sociétés de droit étrangers qui sont financés et/ou assurés.

Elle entretient également un rôle de veille sur les pratiques bancaires internationales et les deals réalisés par les internationaux dans les pays suivis.

La direction propose une offre de services qui permet de connecter les entreprises françaises et internationales de manière qualifiée.

La Direction des Affaires Internationales et Européennes.

La DAIE est une direction à la fois opérationnelle et transversale.

En collaboration avec l'ensemble des directions de Bpifrance, elle s'applique à contribuer au rayonnement du Groupe et de son modèle, ainsi qu'au développement de ses métiers à l'international, grâce à la force de son réseau en Europe et à l'international, une fine connaissance des acteurs institutionnels et des fonds souverains et investisseurs de long terme.

Elle investit et développe des relations denses et des partenariats avec de multiples acteurs : institutionnels, investisseurs, structures d'accompagnement, associations, entreprises, autorités publiques. À cet effet, la Direction est structurée autour de 5 équipes dédiées en contact permanent avec l'ensemble de nos partenaires.

L'équipe d'investisseurs Fonds de fonds en Afrique, Averroès Africa, gère aujourd'hui 4 véhicules d'investissement et suit 35 participations. Elle a pour objectifs de participer à la croissance du capital-investissement sur le continent, la rentabilité de ses investissements et le développement des relations d'affaires de son portefeuille sous-jacent avec les entreprises françaises, dans le cadre de la politique de Bpifrance en faveur du développement durable.

L'équipe EuroQuity anime une plateforme digitale de mise en relation entre les sociétés et les partenaires de leur développement, en France et à l'international, particulièrement en Europe et en Afrique. EuroQuity, c'est aujourd'hui 24 845 sociétés innovantes, 1 517 investisseurs et 3 242 structures d'accompagnement ; 53 communautés digitales, 263 labels, 80 epitchs par an, et une présence sur 3 continents.

L'équipe Europe assure le lobbying et la veille réglementaire de Bpifrance auprès des instances européennes et mobilise des ressources financières européennes au profit des entreprises françaises. Elle construit et anime les partenariats avec les homologues de Bpifrance et toute autre entité étrangère en Europe. Elle contribue activement à la diffusion du modèle intégré de Bpifrance en Europe en déployant de l'assistance technique dans plusieurs pays. Quatre membres de l'équipe Europe sont présents dans notre bureau de représentation à Bruxelles.

L'équipe Conseil International construit et anime les partenariats avec les homologues de Bpifrance et toute autre entité étrangère dans le monde, hors Europe. Elle assure une assistance technique aux institutions et gouvernements étrangers qui souhaitent développer des activités de banque de développement ou des produits sur le modèle de Bpifrance. Elle travaille particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient.

Enfin, l'équipe Fonds Souverains & Investisseurs de Long Terme a pour mission de développer nos relations avec des investisseurs internationaux, dans le cadre d'accords de partenariat ou de gestion pour compte de tiers, pour qu'ils investissent dans les entreprises françaises, notamment au travers de véhicules gérés par Bpifrance Investissement. Elle s'assure aussi de la reconnaissance de Bpifrance en tant que fonds souverain parmi ses pairs.

En 2025, la Direction des Affaires Internationales et Européennes a poursuivi l'effort de développement de ses activités en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et au Canada pour promouvoir le modèle de Bpifrance, attirer des fonds au bénéfice des entreprises françaises, et faciliter la mise en relation de ces dernières avec des partenaires potentiels.

1.1.6. Conseil

Le métier du Conseil au sein de Bpifrance est piloté par une Direction Exécutive, porteuse d'une offre complète (conseil, formation et mise en réseau). Cette Direction est structurée en 8 directions rattachées hiérarchiquement au Directeur exécutif. Elle collabore avec Le Hub et Bpifrance Excellence, rattachées fonctionnellement au Directeur exécutif, ainsi qu'avec la Direction Développement et Support Innovation pour le développement des Diag' Inno.

1. Développement : Conçoit les produits de Conseil, est garant de la cohérence de la gamme existante, négocie et conventionne avec les partenaires (Etat, CDC, Régions, Europe, organisations professionnelles, Grands Comptes, Fonds d'investissement, etc.) et suit la relation partenariale dans la durée, pilote la préparation et le suivi du plan stratégique du Conseil ;
2. Marketing et Soutien Commercial : Assure la promotion des offres de Conseil, définit la stratégie de commercialisation et soutient le réseau dans sa démarche de recrutement des clients Conseil ;
3. Accélérateurs : Pilote l'exécution des programmes Accélérateurs, soutient la Direction du Marketing et Soutien Commercial pour la diffusion de l'information des programmes ;
4. Conseil et pilotage opérationnel : Participe à la conception et réalise les missions Expertise Conseil, Diag' Action et Diag' Inno en coordination avec la Direction Développement et Support Innovation, assure le pilotage des missions de conseil, dimensionne et gère le vivier des consultants externes et des bureaux d'études, pilote le reporting opérationnel de l'activité Conseil ;
5. Université : Définit les contenus et les formats des formations des dirigeants, en présentiel comme en digital, assure et certifie la qualité des intervenants internes et externes, en termes de compétences techniques et de posture ;
6. Pilotage et Gestion : Gère le suivi administratif des clients (contrats, factures), collecte et produit les indicateurs d'activité pour les besoins de reporting, de suivi et d'analyse ;
7. Pôle Expertise : intervient en transverse auprès des Directions du Conseil sur 4 axes stratégiques : Climat & Economie circulaire, Industrie du futur, Intelligence Artificielle et Startups et PME industrielles ;
8. Finance : assure le pilotage et suivi financier du Conseil en coordination avec la Direction Financière, suit l'engagement et la consommation des enveloppes inscrites dans les conventions signées et gère les appels de fonds auprès des partenaires bailleurs.

Parallèlement, la dynamique de décentralisation du Conseil se poursuit avec le déploiement de Responsables Conseil dans les territoires, ainsi que la pleine appropriation du métier du Conseil par le Réseau Bpifrance, avec les Responsables régionaux ou Chargés d'affaires Conseil.

1.1.7. Création d'entreprise

En matière de création d'entreprise, Bpifrance a pour mission de soutenir et renforcer l'action nationale et locale des réseaux d'accompagnement à l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville), mais également dans les territoires ruraux, avec pour objectifs d'accroitre :

- La couverture territoriale et la lisibilité de l'offre d'accompagnement des réseaux ;
- L'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs ;
- Les actions de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat menées auprès des différents publics, en particulier auprès des jeunes et des femmes.

Pour assurer ces missions, Bpifrance intervient notamment en appui des acteurs de l'accompagnement à la création afin de mieux :

- Sensibiliser, préparer et orienter les porteurs de projets ;
- Accompagner et financer ces projets, notamment par les prêts d'honneurs et la garantie de prêts bancaires ;
- Agir pour tous sur l'ensemble du territoire ;
- Observer l'évolution de la création d'entreprise et professionnaliser les réseaux d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des créateurs.

1.2. Activité du 1er semestre 2026

1.2.1. Activité de Crédit (y compris prêts innovation, prêts digitaux et crédit export)

Moyen Long Terme

La production de crédits nouveaux reste soutenue, en hausse sur le premier semestre 2026 par rapport à la même période en 2025, avec 4,7 milliards d'euros à fin juin 2026 contre 4,2 milliards d'euros à fin juin 2025, soit une hausse de 12,7 %. Cette hausse s'explique principalement par une croissance soutenue sur les segments de l'énergie environnement et des crédits structurés, malgré un recul du segment immobilier et de l'équipement sur les prêts avec garantie. Les prêts sans garantie restent stables sur le 1er semestre 2026, le canal digital est en forte hausse par rapport au 1er semestre 2025.

Court-Terme

Concernant l'activité de financement court terme, celle-ci est en progression sur le segment de mobilisation de créances, avec une hausse de +9,8 %.
Au premier semestre 2026, 4,9 milliards d'euros de mobilisations de créances ont été accordés, contre 4,4 milliards d'euros sur la même période en 2025.

1.2.2 Aides à l'Innovation

L'activité de financement de l'innovation via les aides enregistre une baisse, avec 1,1 milliard d'euros d'accords au 30 juin 2026, contre 1,3 milliard d'euros à la même date en 2025, soit un recul de 21%.
Cette baisse est généralisée sur l'ensemble des dispositifs d'aides, mais plus marquée sur les aides réseau (-36%), dans un contexte de contrainte budgétaire.
Le premier semestre 2026 intègre une part stable du Volet Dirigé État, à hauteur de 0,8 milliard d'euros, répartie notamment entre :

- 0,2 milliard d'euros pour les IPCEI,
- 0,6 milliard d'euros pour les Stratégies d'Accélération.

1.2.3. Garantie

L'activité de garantie présente également une tendance baissière de -6% sur les fonds de place et les fonds de garantie régionaux, avec 2,4 milliards d'euros d'autorisations à fin juin 2026 versus 2,6 milliards d'euros d'autorisations à fin juin 2025, en lien avec une baisse des demandes bancaires.

1.2.4. Investissement

1,2 milliard d'euros ont été investis par les différents métiers de l'Investissement à mi année 2026, soit une baisse apparente de c. -50 % en comparaison avec le réalisé au 30 juin 2025 qui intégrait deux opérations d'investissement significatives pour un montant total de 1,3 milliard d'euros. Retraité de ces deux opérations, l'activité des métiers de l'Investissement s'inscrit en hausse sur les six premiers mois de l'année 2026.

Cette réalisation se détaille par métier comme suit :

- Plus de 0,9 milliard d'euros ont été investis en capital développement, une baisse de c. -50 % par rapport au réalisé du 30 juin 2025 qui s'explique principalement par l'absence d'opération significative d'investissement au premier semestre 2026 alors que deux opérations avaient été réalisées un an plus tôt pour c. 1,3 milliard d'euros dont près de 0,7 milliard d'euros via le fonds Lac1. Ce fonds n'a pas réalisé de nouvel investissement en 2026 et sa période d'investissement est désormais clôturée. L'activité récurrente des équipes Large Cap demeure dynamique avec un réalisé proche de 0,4 Md€ qui confirme le haut niveau de réalisation constaté à mi année 2025. L'activité des équipes Small et Mid Cap s'inscrit en hausse notable à 0,37 milliard d'euros au total, soit une croissance de +67 % en comparaison avec le réalisé à mi année 2025 ;

- L'activité réalisée par les différents métiers de l'Innovation s'établit à 0,24 milliard d'euros à mi-année (-12 % par rapport au 30 juin 2025) ;
- Les souscriptions dans les fonds partenaires ont été contenues au premier semestre de l'année à 0,1 milliard d'euros contre 0,3 milliard d'euros au terme du premier semestre de l'année précédente. L'activité est traditionnellement plus soutenue au second semestre et cela se confirme au regard des réalisations du mois de juillet 2026 ;
- Les différents métiers de capital développement ont enregistré un peu plus de 0,7 milliard d'euros de produits de cession et de remboursement. Le niveau constaté au 30 juin 2025 s'élevait à près de 1,8 milliard d'euros et intégrait un encaissement de plus d'un milliard sur les cessions opérées par le fonds Lac 1. Ce fonds n'a pas réalisé de cession à mi année 2026. L'activité de cession des portefeuilles de Large Cap (hors Lac 1), de Mid Cap et de Small Cap demeure très dynamique sur les six premiers mois de l'année 2026 et comparable avec le réalisé de mi année 2025 ;
- Les opérations de cessions réalisées par les différents métiers de l'Innovation s'élèvent à 66 millions d'euros et marquent ainsi une hausse par rapport au réalisé du premier semestre 2025 qui s'établissait à 36 millions d'euros ;
- Les distributions opérées par les fonds partenaires ressortent en hausse significatives à près de 0,35 milliard d'euros, soit en hausse de +35 % en comparaison avec le premier semestre de l'année 2025.

1.2.5. Conseil

L'activité de Conseil est en léger retrait par rapport au premier semestre 2025 :

- Le nombre de nouvelles entreprises accélérées s'élève à 366 structures accompagnées, contre 403 sur la même période en 2025.
- Par ailleurs, 3 201 missions réalisées sur les six premiers mois de l'année contre 3 496 en 2025.

1.2.6. Création

Sur le premier semestre 2026, 11 350 prêts d'honneur ont été décaissés pour 66,4 millions d'euros contre 10 271 prêts d'honneur pour 58,3 millions d'euros sur le premier semestre 2025.

1.2.7. Assurance Export (pour le compte de l'Etat)

Au niveau de l'Assurance-Crédit, le niveau d'activité reste soutenu en montants garantis avec un nombre de 71 demandes de garanties acceptées pour un montant de près de 13 milliards d'euros (84 demandes de garanties acceptées pour 11,6 milliards d'euros en juin 2025).

2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

2.1 Concours à la clientèle

Au 30 juin 2026, les encours regroupant toutes les activités de financement sont stables à 51,3 milliards d'euros contre 51,0 milliards d'euros au 31 décembre 2025.

Les opérations de crédit-bail (hors dépréciations collectives) sont également stables à 6,2 milliards d'euros comme au 31 décembre 2025.

Le montant total des dépréciations collectives sur encours bilan s'élève à 383,5 millions d'euros au 30 juin 2026.

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le portefeuille des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 16,5 milliards au 30 juin 2026 est au même niveau qu'au 31 décembre 2025.

Les variations de valeur de cette catégorie sont de -0,1 milliard d'euros au premier semestre 2026.

2.3. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2026, le montant (4,1 milliards) est stable par rapport à celui de fin 2025.

2.4. Engagements envers la clientèle

Au 30 juin 2026, le montant total des engagements en faveur de la clientèle du groupe Bpifrance s'élève à 26,4 milliards d'euros contre 26,0 milliards au 31 décembre 2025.

Les engagements de garantie sont stables à 15,3 milliards d'euros contre 15,1 milliards au 31 décembre 2025.

2.5. Compte de résultat

Au 30 juin 2026, le résultat net part du groupe (RNPG) s'établit à 260 millions d'euros. À titre de comparaison, il s'élevait à 446 millions d'euros à la même date en 2025.

Le produit net bancaire atteint 897 millions d'euros au premier semestre 2026, en léger retrait de -4 % par rapport au premier semestre 2025 (938 millions d'euros). Cette évolution s'explique principalement par :

- La résilience des métiers du crédit, dans un environnement marqué par une forte intensité concurrentielle ;
- Une contribution plus modérée des dividendes du direct ;
- Compensée par une contribution du fonds de fonds plus importante.

Les charges d'exploitation (y compris dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles), qui soutiennent et accompagnent le développement de l'activité du groupe, affichent une hausse de 8 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025, soit une progression de 1%.

Le coût du risque ressort en dotation nette de -113 millions d'euros au 30 juin 2026 par rapport à une dotation nette de -58 millions d'euros au 30 juin 2025 soit une hausse de 97% sur la période. Les dotations nettes au titre des risques avérés qui s'élèvent à -104 millions d'euros sont en hausse de 39 % par rapport à fin juin 2025 (-75 millions d'euros).

Les risques attendus qui s'élevaient à 17 millions d'euros au 30 juin 2025 en reprise enregistrent une variation à la hausse sur la période pour atteindre une dotation de -9 millions d'euros au 30 juin 2026. Le coût du risque attendu intègre au 30 juin 2026 une provision additionnelle de 43M€ résultant d'une appréciation prudente des risques découlant du conflit en Iran. Cette provision vise à prendre en compte les incertitudes persistantes entourant les marchés énergétiques, notamment les prix du gaz et du pétrole, et leurs répercussions potentielles sur l'environnement macroéconomique.

La contribution au résultat net des mises en équivalence s'élève à 117 millions d'euros au 30 juin 2026 et comprend notamment la contribution de Soitec pour 91 millions d'euros compte tenu de la reprise de provision passée dans les comptes fin 2025 en lien avec la hausse de sa valorisation boursière. La contribution au résultat de STMicroelectronics s'établit à 4 millions d'euros et celle du fonds Lac1 s'élève à 19 millions d'euros.

3. EVOLUTION PREVISIBLE 2026

Au 30 juin 2026, Bpifrance reste globalement en ligne avec ses dernières prévisions, malgré un environnement économique marqué par plusieurs incertitudes.

La confirmation de cette trajectoire au second semestre dépendra de plusieurs facteurs :

- La stabilité des marchés actions,
- Une sinistralité sur les risques de crédit qui resterait contenue,
- Et plus largement, de l'évolution des conditions macroéconomiques, notamment dans un contexte de tensions persistantes sur les taux d'intérêt.

ANNEXE

Chiffres clés

1. Chiffres clés de Bpifrance au premier semestre 2026

- Activité

Activité d'investissement					
En M€	**2024**	**2025**	**Evolution 2025**	**1er semestre 2025**	**1er semestre 2026**
Actifs sous gestion	**57 263**	**59 689**	**2 426**	**59 850**	**60 274**
Fonds de Fonds	21 472	21 767	295	21 709	21 781
Innovation	8 246	9 526	1 280	9 093	9 520
Lac 1	3 898	3 898	0	3 898	3 898
Capital Développement (hors Lac 1)	23 647	24 498	851	25 150	25 075

Activité bancaire					
En M€	**2024**	**2025**	**Evolution 2025**	**1er semestre 2025**	**1er semestre 2026**
Financement moyen-long terme - Cofinancement de l'investissement*	10 344	10 920	576	4 198	4 731
Financement court-terme - Mobilisation de créances (avances)	9 847	10 676	830	5 035	5 249
Montants des risques garantis (hors fonds internes)	4 466	4 831	364	2 440	2 273
Montants des risques garantis Bpifrance Régions	282	265	-17	125	131
Aides Innovation	4 752	2 823	-1 929	1 346	1 067

*Y compris PSG Innovation, Crédit Export et Crédits digitaux

- Performances

Indicateurs de performance - Bpifrance					
En M€	**2024**	**2025**	**Evolution 2025**	**1er semestre 2025**	**1er semestre 2026**
Produit net bancaire	**2 096**	**1 795**	**-301**	**938**	**897**
dont Bpifrance Participations	1 084	801	**-283**	450	**403**
Charges d'exploitation	**-1 171**	**-1 222**	**-51**	**-610**	**-618**
Coût du risque	**-159**	**-162**	**-3**	**-58**	**-113**
Résultat d'exploitation	**766**	**411**	**-355**	**271**	**165**
MEE et autres contributions au RN	**183**	**99**	**-84**	**169**	**120**
Résultat net	**896**	**501**	**-395**	**443**	**256**
En millions d'euros	**2024**	**2025**	**Evolution 2025**	**1er semestre 2025**	**1er semestre 2026**
Variation de valeur (M€) [5]	**-4 369**	**1 307**	**5 676**	**938**	**5 420**

[5] *La variation de valeur correspond à la variation annuelle de l'actif net réévalué, retraitée des dividendes, des injections de capitaux. La variation de plus ou moins-value latente correspond à la variation de valeur des titres en juste valeur par capitaux propres et des variations de valeur boursière des sociétés mises en équivalence*

- Situation de solvabilité et de liquidité

	31/12/2024	31/12/2025	30/06/2026
Ratio CET1	27,36%	26,57%	25,57%
Ratio de levier	19,55%	20,08%	19,77%
Ratio de liquidité LCR	280%	372%	415%

- Risques pondérés par type de risque

En M€	31/12/2024	31/12/2025	30/06/2026
Risque crédit	81 668	87 633	90 659
Risque opérationnel	3 797	3 097	3 085
Risque de change	697	712	763
Autres risques	4	3	3
Total	**86 166**	**91 445**	**94 511**

- Coussin de liquidité mobilisable

En Md€	31/12/2024	31/12/2025	30/06/2026
Liquidité courante	2,1	4,2	4,1
Coussin de liquidité courante	10,3	10,3	10,1
Réserve du plan d'urgence	7,3	7,2	6,9
Total	**19,7**	**21,7**	**21,1**

Définition des coussins de liquidité mobilisable :

- **Liquidité courante** : actifs mobilisables en une journée constitués de trésorerie cash, de fonds monétaires et d'un portefeuille de titres obligataires souverains
- **Coussin de liquidité courante** : actifs financiers et commerciaux hautement liquides mobilisables en moins d'une semaine
- **Réserve de liquidité du plan d'urgence :** actifs financiers mobilisables dans le cas d'une situation de stress avéré

2. Données financières au 30 juin 2026 consolidées au niveau de l'EPIC Bpifrance

(en M€)	2024	2025	Evolution 2025/2024	1er semestre 2025	1er semestre 2026
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	**14 954,3**	**15 530,9**	**3,9%**	**15 260,5**	**15 576,4**
RESULTATS					
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	**-29,2**	**-24,7**	**-15,5%**	**-7,7**	**-21,8**
Résultat opérationnel	-29,2	-24,7	-15,5%	-7,7	-21,8
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	**410,7**	**221,4**	**-46,1%**	**216,8**	**106,3**
Résultat avant impôts	451,6	309,3	-31,5%	262,4	150,6
Résultat net, part du groupe	**435,2**	**289,5**	**-33,5%**	**198,6**	**141,4**

(Données financières non auditées)

Les comptes consolidés de l'EPIC Bpifrance comprennent les comptes consolidés de Bpifrance SA par mise en équivalence ainsi que les comptes de l'entité mère.

La baisse des capitaux propres entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026 résulte principalement de l'évolution des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (-124,5 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 62,2 millions d'euros au 31 décembre 2025). Le résultat du premier semestre 2026 est composé pour l'essentiel de la quote-part du résultat de Bpifrance.

II. Bpifrance comptes consolidés au 30 juin 2026

Bilan consolidé publiable de Bpifrance au 30 juin 2026

ACTIF *(en millions d'euros)*	30/06/2026	31/12/2025
Caisse, banques centrales	2 665,4	4 385,2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 782,3	8 673,8
Instruments dérivés de couverture	66,3	78,3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	16 484,6	16 480,2
Titres au coût amorti	12 543,8	12 048,3
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 377,7	1 635,6
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	51 321,7	51 008,8
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	6 195,5	6 232,9
Aides au financement de l'innovation	742,7	788,4
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-996,0	-997,7
Actifs d'impôts courants et différés	64,7	152,8
Comptes de régularisation et actifs divers	1 593,2	1 187,4
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4 069,4	4 105,5
Immeubles de placement	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	217,6	233,0
Immobilisations incorporelles	295,0	313,1
Ecarts d'acquisition	2,1	2,1
TOTAL DE L'ACTIF	105 426,0	106 327,6

Bilan consolidé publiable de Bpifrance au 30 juin 2026

P A S S I F *(en millions d'euros)*	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales	**0,0**	**0,0**
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**0,0**
Instruments dérivés de couverture	**4,7**	**4,6**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**8 697,1**	**10 094,2**
Dettes envers la clientèle	**2 615,5**	**1 920,3**
Dettes représentées par un titre	**51 661,7**	**52 397,9**
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	**-514,5**	**-437,0**
Passifs d'impôts courants et différés	**107,0**	**170,6**
Comptes de régularisation et passifs divers	**3 313,7**	**2 930,0**
Dettes locatives	**131,8**	**141,9**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	**0,0**	**0,0**
Provisions	**259,1**	**99,0**
Ressources nettes d'intervention à l'innovation	**2 219,5**	**2 059,1**
- Juste valeur des engagements d'intervention	*1 387,9*	*1 432,5*
- Fonds d'intervention affectés aux risques à venir	*831,6*	*626,7*
Fonds de garantie publics	**6 948,0**	**6 966,8**
- Juste valeur des engagements de garantie	*2 625,1*	*2 536,3*
- Juste valeur des fonds de garantie affectés aux risques à venir	*4 322,8*	*4 430,5*
Dettes subordonnées	**7,2**	**7,2**
Capitaux propres	**29 975,3**	**29 972,8**
Capitaux propres part du Groupe	**29 573,7**	**29 562,9**
- Capital et réserves liées	*21 122,4*	*21 122,4*
- Réserves consolidées	*8 443,9*	*7 807,1*
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	*-252,2*	*126,1*
- Résultat	*259,7*	*507,2*
Intérêts minoritaires	**401,6**	**409,9**
- Réserves	*405,2*	*416,2*
- Résultat	*-3,7*	*-6,2*
TOTAL DU PASSIF	**105 426,0**	**106 327,6**

Compte de résultat consolidé publiable de Bpifrance

(en millions d'euros)	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts et produits assimilés	1 383,1	1 477,9	2 792,2
Intérêts et charges assimilées	-967,8	-1 055,2	-1 963,0
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	0,0	0,0	0,0
Commissions (produits)	67,4	60,7	136,2
Commissions (charges)	-3,4	-4,2	-7,6
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	153,6	50,5	243,0
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	177,5	302,7	394,1
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Produits des autres activités	154,1	161,4	349,9
Charges des autres activités	-67,9	-55,6	-149,7
PRODUIT NET BANCAIRE	**896,6**	**938,3**	**1 795,1**
Charges générales d'exploitation	-551,6	-545,3	-1 090,3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-66,4	-64,7	-131,6
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**278,6**	**328,4**	**573,3**
Coût du risque de crédit	-113,5	-57,5	-162,2
RESULTAT D'EXPLOITATION	**165,1**	**270,8**	**411,1**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	117,2	163,9	71,7
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1,6	1,1	22,0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0,9	4,1	5,5
RESULTAT AVANT IMPOT	**284,8**	**440,0**	**510,3**
Impôts sur les bénéfices	-28,8	3,1	-9,3
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0,0	0,0	0,0
RESULTAT NET	**256,0**	**443,1**	**501,0**
Intérêts minoritaires	-3,7	-2,7	-6,2
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	**259,7**	**445,8**	**507,2**
Résultat par action (en euros)	0,38	0,66	0,75
Résultat dilué par action (en euros)	0,38	0,66	0,75

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres de Bpifrance

(en M€)	30/06/2026	30/06/2025
RESULTAT NET	**256,0**	**443,1**
Eléments pouvant être reclassés (recyclables) en résultat net		
Ecarts de conversion	0,0	0,0
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4,2	19,6
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	0,0	0,0
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	59,8	-197,5
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	0,0	0,0
Impôts liés	-1,1	-5,1
Eléments ne pouvant pas être reclassés (non recyclables) en résultat net		
Réévaluation des immobilisations	0,0	0,0
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	0,0	0,0
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	0,0	0,0
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-115,4	418,9
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-210,1	42,3
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	0,0	0,0
Impôts liés	55,0	-50,1
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**-207,5**	**228,1**
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**48,4**	**671,2**
Dont part du groupe	52,0	671,6
Dont part des intérêts minoritaires	-3,6	-0,4

Montant du transfert en réserves d'éléments non recyclables	**159,5**	**548,7**

Tableau de variation des capitaux propres

(en M€)	Capital et réserves liées	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Situation au 31/12/2024	**21 122,4**	**6 581,8**	**-128,1**	**897,3**	**28 473,5**	**395,5**	**28 868,9**
Résultat affecté aux réserves	0,0	897,3	0,0	-897,3	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	543,5	-128,2	0,0	415,3	2,3	417,6
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables	*0,0*	*0,0*	*409,1*	*0,0*	*409,1*	*2,3*	*411,3*
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables	*0,0*	*0,0*	*6,2*	*0,0*	*6,2*	*0,0*	*6,2*
Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	*0,0*	*543,5*	*-543,5*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	445,8	445,8	-2,7	443,1
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	-0,2	0,0	-0,2	0,0	-0,2
Ecarts de conversion	0,0	0,0	-189,3	0,0	-189,3	0,0	-189,3
Distribution de dividendes	0,0	-196,6	0,0	0,0	-196,6	-4,4	-201,1
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	-10,5	14,5	0,0	3,9	-6,2	-2,2
Divers	0,0	-11,6	0,1	0,0	-11,5	0,0	-11,5
Situation au 30/06/2025	**21 122,4**	**7 803,9**	**-431,3**	**445,8**	**28 940,8**	**384,5**	**29 325,3**
Résultat affecté aux réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	154,3	572,2	0,0	726,5	-0,6	725,9
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables	*0,0*	*0,0*	*710,8*	*0,0*	*710,8*	*-0,6*	*710,2*
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables	*0,0*	*0,0*	*15,7*	*0,0*	*15,7*	*0,0*	*15,7*
Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	*0,0*	*154,3*	*-154,3*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	61,4	61,4	-3,5	57,9
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	4,6	0,0	4,6	0,0	4,6
Ecarts de conversion	0,0	0,0	-18,1	0,0	-18,1	0,0	-18,1
Distribution de dividendes	0,0	-122,1	0,0	0,0	-122,1	-25,5	-147,6
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	-20,5	-1,2	0,0	-21,7	55,1	33,4
Divers	0,0	-8,5	-0,1	0,0	-8,6	0,0	-8,6
Situation au 31/12/2025	**21 122,4**	**7 807,1**	**126,1**	**507,2**	**29 562,9**	**409,9**	**29 972,8**
Résultat affecté aux réserves	0,0	507,2	0,0	-507,2	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	157,9	-417,0	0,0	-259,1	0,1	-258,9
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables	*0,0*	*0,0*	*-274,0*	*0,0*	*-274,0*	*0,1*	*-273,8*
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables	*0,0*	*0,0*	*14,9*	*0,0*	*14,9*	*0,0*	*14,9*
Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	*0,0*	*157,9*	*-157,9*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	259,7	259,7	-3,7	256,0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	3,3	0,0	3,3	0,0	3,3
Ecarts de conversion	0,0	0,0	48,1	0,0	48,1	0,0	48,1
Distribution de dividendes	0,0	-54,2	0,0	0,0	-54,2	-1,1	-55,4
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	26,2	-13,3	0,0	12,9	-3,7	9,2
Divers	0,0	-0,4	0,5	0,0	0,2	0,0	0,2
Situation au 30/06/2026	**21 122,4**	**8 443,9**	**-252,2**	**259,7**	**29 573,7**	**401,6**	**29 975,3**

Tableau des flux de trésorerie groupe Bpifrance

(en M€)	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Résultat avant impôts	**284,8**	**510,3**	**440,0**
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	66,4	131,6	64,6
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-0,9	-5,5	-4,1
Dotations nettes aux provisions	156,5	160,7	81,4
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-117,2	-92,3	-163,9
Perte nette/gain net des activités d'investissement	-132,1	-327,0	113,1
Autres mouvements	12,3	1 258,4	1 112,0
Autres mouvements (spécifiques aux fonds de garantie)	-142,4	-73,1	-121,4
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**-157,4**	**1 052,8**	**1 081,7**
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-1 386,4	441,8	-565,8
Flux liés aux opérations avec la clientèle	603,5	-1 134,6	29,3
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	159,2	-1 525,4	-1 378,1
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-162,6	128,2	-322,9
Flux liés aux autres opérations affectant l'activité de l'innovation	206,0	-253,1	43,5
Impôts versés	-13,5	-140,9	-25,0
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	**-593,8**	**-2 484,0**	**-2 219,0**
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	**-466,4**	**-920,9**	**-697,2**
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	379,7	1 105,8	363,7
Flux liés aux immeubles de placement	0,0	0,0	0,0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-37,0	-97,0	-32,7
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	**342,7**	**1 008,8**	**331,0**
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-44,6	-316,7	-201,1
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-1 748,1	2 556,3	526,0
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	**-1 792,7**	**2 239,6**	**324,9**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	**-1 916,4**	**2 327,5**	**-41,3**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-466,4	-920,9	-697,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	342,7	1 008,8	331,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 792,7	2 239,6	324,9
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**5 557,0**	**3 229,5**	**3 229,5**
Caisse, banques centrales (actif & passif)	4 385,2	2 313,5	2 313,5
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 171,8	916,0	916,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**3 640,6**	**5 557,0**	**3 188,2**
Caisse, banques centrales (actif & passif)	2 665,2	4 385,2	2 246,7
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	975,4	1 171,8	941,5
Variation de la trésorerie nette	**-1 916,4**	**2 327,5**	**-41,3**

III. Annexe aux comptes consolidés de Bpifrance au 30 juin 2026

Note 1 – REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Bpifrance au titre de la période de six mois close le 30 juin 2026 sont établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel au titre de l'exercice 2025.

Normes comptables applicables

Normes comptables applicables au 30 juin 2026

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance sont établis selon les normes IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2026.

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2026 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les comptes au 30 juin 2026.

- Amendements de la norme IFRS 9 – Instruments financiers et de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir
  Ces amendements apportent des précisions sur les modalités d'analyse du critère des flux de trésorerie qui donnent uniquement lieu à des paiements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû à des dates spécifiées (critère SPPI).
  Ils précisent également les principes de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et passifs financiers, en introduisant une option relative à la décomptabilisation des passifs réglés via un système de paiement électronique.
  De nouvelles informations financières sont requises en annexe pour les actifs et passifs financiers assortis de clauses contingentes qui peuvent modifier les flux de trésorerie attendus (comme les prêts dont la rémunération peut varier en fonction d'indicateurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance - ESG) ainsi que pour les instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres dès l'origine.
  L'entrée en vigueur de ces amendements n'a pas apporté de modification dans le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers dans les comptes de Bpifrance au 30 juin 2026.
  Une nouvelle information financière sera produite dans les notes annexes aux états financiers du 31 décembre 2026.

Par ailleurs, le Groupe n'applique pas les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est qu'optionnelle à ce jour.

Normes comptables que le Groupe appliquera dans le futur

- Norme IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers
  La norme IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers a été publiée le 9 avril 2024 et approuvée par l'Union européenne le 16 février 2026. Elle s'applique de façon obligatoire à compter du premier exercice ouvert après le 1er janvier 2027, avec un retraitement rétrospectif des comparatifs.

Cette norme remplace et reprend les principes définis par la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, tout en apportant de nouvelles exigences en termes d'informations financières : une nouvelle structure du compte de résultat avec trois catégories (exploitation, investissement, financement), une nouvelle note annexe relative aux mesures de performance définies par la direction (dits MPM) et un renforcement des principes d'agrégation et de désagrégation de l'information applicables.

En ce qui concerne la structure du compte de résultat, le groupe Bpifrance identifie notamment les activités principales spécifiées d'octroi de financements à des clients et d'investissement dans des actifs parmi ses activités

principales. En application des dispositions et des options prévues par la norme IFRS 18, les produits et charges liés aux deux activités principales spécifiées, ainsi que tous les produits et charges liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et tous les produits et charges liés aux passifs résultant de transactions qui ont uniquement trait à l'obtention de financements seront présentés au sein du résultat d'exploitation.

Comme requis par la norme IFRS 18, les gains ou pertes nets sur autres actifs (hors participations mises en équivalence) et les variations de valeur des écarts d'acquisition seront également présentés au sein du résultat d'exploitation. Les produits et charges d'intérêts liés aux passifs qui n'ont pas uniquement trait à l'obtention de financements (notamment les charges d'intérêts sur dettes locatives – IFRS 16 et les charges/produits d'intérêts sur passifs/actifs de retraite – IAS 19) seront, eux, présentés en-dessous du résultat d'exploitation.

Les états financiers primaires doivent fournir un résumé structuré et utile des éléments significatifs des actifs, des passifs, des capitaux propres, des produits, des charges et des flux de trésorerie. A ce titre, Bpifrance envisage de conserver le niveau de granularité actuel, considérant qu'il répond aux exigences normatives. Ainsi, les sous-totaux du résultat d'exploitation que sont le produit net bancaire et le résultat brut d'exploitation seront maintenus avec une modification des libellés respectifs visant à fournir une information plus claire. Ces sous-totaux répondent à la définition de mesure de performance définies par la direction (MPM).

Les travaux d'analyse, de documentation et de mise en œuvre de cette nouvelle norme se poursuivent ; les impacts attendus devraient être limités.

Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ils figurent au sein des notes 3 et 5 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2025.

Présentation des comptes consolidés

La présentation des états de synthèse utilisée est conforme à celle proposée par la recommandation ANC n°2022-01 du 8 avril 2022 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire selon les normes comptables internationales.

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation. Notamment, les engagements de retraite ont été évalués au 30 juin 2026 par extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2025.

Caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel des activités

En dehors de la provision pour congés payés qui enregistre les droits acquis non encore pris au 30 juin, les activités du groupe ne présentent pas de caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel.

Note 2 - EVENEMENTS DE LA PERIODE

2.1 Faits significatifs de la période

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de la période.

2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

Note 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe.
Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.
Les participations que le groupe contrôle conjointement via une coentreprise et les participations sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence.

Evolution du périmètre de consolidation au premier semestre 2026

Le périmètre de consolidation du groupe Bpifrance a évolué au premier semestre 2026.

Le fonds Bluespring est consolidé par intégration globale.

Le fonds France Investissement Croissance 4 a été liquidé et le fonds FIC DETTE PRIVEE dissous.

Le tableau ci-dessous identifie les entreprises consolidées, la fraction de leur capital détenu directement et indirectement et leur méthode de consolidation.

Dénomination	Méthode de consolidation	30/06/2026 % d'intérêt	30/06/2026 % de droit de vote	31/12/25 % de droit de vote
Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Régions - MAISONS-ALFORT	Globale	99,99%	99,99%	99,99%
Auxi-Finances - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
SCI Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Courtage - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2019-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance TPE Digital - SAINT DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2020-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Prêts d'Honneur - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCP Bpifrance Adossement 1 - PARIS	Globale	99,99%	99,99%	99,99%
FCP Bpifrance Multi-Actifs 1 - PARIS	Globale	99,99%	99,99%	99,99%
Bpifrance Assurance Export - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Participations - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FSI PME Portefeuille - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI parts A - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI parts B - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FONDS de FONDS PME - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 6 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 7 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FPMEI - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	-	-	100%
France Investissement Croissance 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE - MAISONS-ALFORT	Globale	-	-	100%
FIC DETTE PRIVEE II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE III - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	94,00%	94,00%	94,00%
France Investissement Régions 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Energie Environnement 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	84,39%	84,39%	84,39%
Avenir Entreprise Développement C2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI2020 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI22 - MAISONS-ALFORT	Globale	94,00%	94,00%	94,00%
CDC Entreprises Capital Investissement - PARIS	Globale	100%	100%	100%
FSN Ambition Numérique - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Venture - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Large Venture II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Large Venture III - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Capital 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	94,60%	94,60%	94,60%
Bpifrance Capital 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Mezzanine 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance International Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FRENCH KUWAITI FUND (FKF) - MAISONS ALFORT	Globale	50,13%	50,13%	50,13%
Bpifrance Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Digital Venture 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Capital Régions 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
French Touch Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Mid Cap Equity 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Mid Cap FBI 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Dette Privée 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Innobio 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	78,13%	78,13%	78,13%
Fonds Bluespring - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	-
Alsabail - STRASBOURG	Equivalence	40,69%	40,69%	40,69%
STConso (Palier avec STM Consolidé à 28,21%) - GENEVE	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Future French Champion - MAISONS-ALFORT	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Fonds Lac I - MAISONS-ALFORT	Equivalence	38,27%	38,27%	38,14%
Soitec - BERNIN	Equivalence	11,47%	11,47%	11,47%
Mecadev - BLAGNAC	Equivalence	35,46%	35,46%	35,43%

Note 4 – CALCUL DES PERTES ATTENDUES (ECL)

Modification des critères d'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit

Un des critères d'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit appliqués par Bpifrance dans l'affectation de chaque contrat à un bucket a été revu au cours du premier semestre 2026.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit s'appuie désormais sur la comparaison entre le taux de défaut à maturité annualisé mesuré à la date de calcul, prenant en compte l'information forward looking, et le taux de défaut à maturité annualisé évalué à la date d'octroi (à partir de la notation de la contrepartie à la décision et du profil d'amortissement).

Un contrat est classé en bucket 2 si
- le ratio entre ces deux probabilités de défaut à maturité dépasse 1,5 ; ou
- la contrepartie est classée en Watch List ; ou
- la probabilité de défaut à maturité annualisée de la contrepartie à la date de calcul est supérieure à 20 %.

Cette évolution s'est traduite par une diminution du poids du bucket 2 de 5,2 Md€ et une diminution du montant total d'ECL de 51 M€.

Actualisation des scénarii forward looking

Détail des scénarii

En juin 2026, Bpifrance a actualisé les quatre scénarii forward looking.

Les scénarii tiennent compte des conséquences négatives du conflit au Moyen-Orient sur l'économie française, en particulier de l'augmentation du prix du pétrole qui alimente une hausse de l'inflation prévue à hauteur de 1,9 % en moyenne en 2026. Cette évolution aurait un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, ce qui freinerait la consommation et la croissance.
Les scénarii tiennent également compte de la politique commerciale américaine. Au-delà des incertitudes existantes sur le plan international, les scénarii prennent en considération les incertitudes politiques et économiques nationales, qui engendrent notamment une baisse de la consommation des ménages et des embauches et investissements des entreprises. A l'inverse, le plan d'investissement allemand aurait des effets d'entraînement positifs, bien que progressifs sur la croissance française. Du fait de l'augmentation de l'inflation, la BCE relèverait ses taux directeurs en 2026 de façon prudente et graduelle. Les scénarii intègrent aussi la tendance baissière de la démographie qui pèse sur la productivité du travail. En 2026, la croissance française ralentirait et atteindrait 0,7 %. En 2027, les effets économiques du conflit au Moyen-Orient se dissiperaient permettant d'atteindre une croissance de 1,0 %.

Les incertitudes relatives aux perspectives de croissance restent élevées. Le scénario optimiste anticipe une croissance plus dynamique en 2027 en raison d'une dissipation plus rapide des incertitudes politiques et économiques et d'une mobilisation par les ménages de leur surplus d'épargne, dynamisant ainsi la consommation. À l'inverse, le scénario dégradé inflationniste avec krach obligataire envisage un choc à la fois récessif et inflationniste dû à des tensions fortes et durables sur les approvisionnements et le prix des intrants. Les effets dépressifs de ce choc persisteraient en raison d'un nombre plus important de faillites d'entreprises et d'une détérioration plus marquée du marché du travail. Le scénario dégradé en « L » fait l'hypothèse d'un choc récessif fort sur le PIB de nature sanitaire, financière ou conjoncturelle, qui entraînerait une baisse de l'inflation.

Les scénarii tiennent également compte des conséquences économiques de la transition écologique et énergétique (TEE) qui se traduirait par un choc d'offre négatif, au moins temporaire, pesant sur la croissance potentielle et soutenant l'inflation sur l'ensemble de la période de prévision (2026-2031).

Évolution des pondérations

En raison du contexte incertain et du risque d'inflation élevée lié aux tensions internationales, les pondérations des scénarii ont été modifiées au 30 juin 2026 : diminution de 5 points de la probabilité associée au scénario central et augmentation de 5 points de celle relative au scénario dégradé inflationniste avec krach obligataire.

Scénario	Pondérations 30/06/26	Pondérations 31/12/25
Optimiste	15 %	15 %
Central	60 %	65 %
Dégradé inflationniste avec krach obligataire	20 %	15 %
Dégradé en L	5 %	5 %

Ajustements sectoriels

Plusieurs secteurs d'activité présentent une situation difficile et des perspectives dégradées, qui conduisent à anticiper un supplément de risque pour les entreprises concernées. Les notations internes des entreprises appartenant à ces secteurs font l'objet d'un stress d'un rang dans le calcul des ECL au 30 juin 2026.

Les secteurs faisant l'objet de cet ajustement sont :

- Le BTP, qui souffre de difficultés conjoncturelles durables, notamment dues à la faiblesse des volumes de permis de construire et de mises en chantier ;
- Le commerce de détail (hors grandes surfaces alimentaires), qui est touché par le pouvoir d'achat des consommateurs toujours affaibli, un indice de confiance à un niveau très bas et un taux d'épargne élevé ;
- Le secteur transport/logistique, qui est pénalisé par le contexte économique, la faible demande, des coûts opérationnels élevés et croissants et une pression concurrentielle forte ;
- Le secteur automobile, qui est fragilisé par les conséquences de l'électrification et les mutations structurelles qui en découlent, alors que la concurrence internationale s'accroît ;
- La sous-traitance aéronautique, qui fait face à des besoins d'investissement importants et des contraintes industrielles fortes, ce qui limite la capacité à suivre le rythme de l'augmentation de l'activité des avionneurs ;
- L'information/communication, qui subit une sinistralité importante et dont les perspectives à moyen terme sont dégradées ;
- Le négoce de vin, dont les rendements sont en baisse du fait d'événements climatiques et dont la performance à l'export est impactée par les droits de douane mis en place par les Etats-Unis.

L'ajustement des notations internes appliqué à ces secteurs d'activité dans le calcul des ECL au 30 juin 2026 se traduit par une augmentation de 43,6 M€ des ECL.

Autres ajustements forward looking

Conflit Moyen-Orient

Le conflit au Moyen-Orient et les perturbations d'approvisionnement en pétrole qui en résultent ont un effet haussier sur le coût des carburants.

Ce choc de coût est pris en compte dans le calcul des ECL au 30 juin 2026. Pour cela, le bilan et le compte de résultat de chaque emprunteur a été stressé en appliquant une sensibilité au coût du carburant dépendant de son secteur d'activité. L'ECL est calculée à partir des notations internes établies sur la base de ces bilans stressés.

Ce nouvel ajustement conduit à une augmentation de 43 M€ des ECL et au classement en bucket 2 de 1,2 Md€ d'encours.

Innovation
La sinistralité des entreprises innovantes se maintient à un niveau élevé au premier semestre 2026. Le contexte de levées de fonds reste difficile et remet en cause le modèle économique de certaines entreprises, qui repose sur des levées de fonds successives pour financer leur activité déficitaire durant les premières années.
Un ajustement des ECL reste appliqué au 30 juin 2026 sur la population des entreprises innovantes dont la survie à un horizon d'un an apparaît compromise en l'absence de nouvelle levée de fonds. Cet ajustement conduit à une augmentation des ECL de 13 M€ (18 M€ au 31 décembre 2025) et au classement en bucket 2 de 0,2 Md€ d'encours.

Entreprises bénéficiant d'un PGE
Les prêts garantis par l'Etat (PGE) ont été distribués massivement à partir du printemps 2020 afin de soutenir la trésorerie des entreprises fragilisées par la pandémie de Covid-19. Les entreprises qui ont bénéficié d'un PGE et ne l'ont pas encore remboursé doivent à présent faire face à une charge financière supplémentaire pouvant entraîner des difficultés pour une partie d'entre elles.
Afin de tenir compte du risque relatif à la capacité de remboursement des entreprises bénéficiaires de PGE, un ajustement des ECL est comptabilisé sur les entreprises dont les ressources disponibles sont jugées insuffisantes pour assurer le remboursement d'un semestre de PGE. Au 30 juin 2026, il se traduit par une augmentation des ECL de 5 M€ (inchangé depuis le 31 décembre 2025) et un reclassement en bucket 2 de 0,3 Md€ d'encours.

Valorisations immobilières
Le décret tertiaire impose des obligations d'amélioration de la performance énergétique des biens immobiliers, et des obligations déclaratives sur leur consommation actuelle. Une part conséquente des encours de Bpifrance est garantie par des biens immobiliers concernés par ce décret.
Les données disponibles montrent qu'une part significative des entreprises n'a pas procédé aux déclarations obligatoires. Cela traduit une prise en compte insuffisante des obligations réglementaires et représente un risque sur la valorisation à terme des biens concernés. Au 30 juin 2026, comme au 31 décembre 2025, un ajustement de 9 M€ est comptabilisé.
Cet ajustement post-modèle porte sur un risque lié à la perte en cas de défaut et non aux probabilités de défaut, il n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit et n'entraîne donc pas de changement dans la classification par bucket des encours concernés.

Prêts Rebond
Les prêts Rebond, déployés en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, ont été mis en place en partenariat avec les régions pour soutenir les entreprises affectées par cette crise. Chaque région a apporté des dotations qui couvrent, dans une certaine limite, le coût du risque d'un portefeuille de prêts mis en place sur son territoire.
L'analyse des différents portefeuilles montre que l'un d'entre eux aura probablement à terme un coût du risque total supérieur au montant de la dotation reçue.
Ce dépassement prévisible de la dotation a donné lieu à un ajustement des ECL de 2,5 M€ au 30 juin 2026 (idem au 31 décembre 2025) et entraîne le reclassement en bucket 2 de 0,01 Md€ d'encours.

Analyse de sensibilité de l'ECL aux scénarii macroéconomiques

Comme décrit précédemment, les quatre scénarii macroéconomiques retenus dans le calcul de l'ECL au 30 juin 2026 correspondent à des situations économiques très différentes. Par conséquent, ils conduisent à des montants d'ECL sensiblement différents[6].

Scénario	Montant de l'ECL en cas de pondération à 100% du scénario (M€)	En pourcentage de l'ECL comptabilisée au 30/06/26
Optimiste	415	96%
Central	419	97%
Dégradé inflationniste avec krach obligataire	483	111%
Dégradé en L	467	108%

Portefeuille de prêts et créances sur la clientèle et opérations de location financement et assimilées, au coût amorti

- **VENTILATION DES VALEURS COMPTABLES BRUTES (HORS COMPTES OUVERTS AUPRES DE L'AFT)**

(en M€)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues crédit déprécié	TOTAL
Ouverture - 31 décembre 2025	35 219	12 281	4 030	51 531
Clôture - 30 juin 2026	39 467	8 247	4 333	52 048

- **VENTILATION DES PERTES DE CREDIT ATTENDUES**

(en M€)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues crédit déprécié	TOTAL
Ouverture - 31 décembre 2025	90	288	959	1 336
Clôture - 30 juin 2026	135	248	976	1 360

[6] Les calculs de sensibilité aux scénarii sont réalisés hors ajustement sur les risques conflit au Moyen-Orient, innovation, PGE, valorisations immobilières et prêts Rebond. Les 72,5 M€ d'ajustement concernés sont ajoutés au résultat des calculs pour chaque scénario.

Note 5 - RESSOURCES

Les tableaux ci-dessous présentent les emprunts supérieurs à 100 M€ contractés ou remboursés (en globalité par journée) au cours du semestre.

Emprunts contractés au cours du semestre

(en M€)

Nature	Montant	Durée (en années)	Date d'échéance
OBL BPIFRA 3.375 25/02/2036	1 000	9	25/02/2036
CD BPIFF IPA 09/01/2026	400	0	09/01/2026
CD BPIFF IPA 16/04/2026	200	0	16/04/2026
BMTN BPIFF E3M34 08/04/29	200	3	08/04/2029
BMTN BPIFF E3M19.2 23/03/2028	200	2	23/03/2028
BMTN BPIFF E3M26 29/01/28	200	1	29/01/2028
CD BPIFF IPA 07/01/2027	200	1	07/01/2027
CD BPIFF IPA 11/05/2026	200	0	11/05/2026
CD BPIFF IPA 23/04/2026	200	0	23/04/2026
CD BPIFF IPA 06/05/2026	180	0	06/05/2026
CD BPIFF IPA 05/03/2027	150	0	05/03/2027
CD BPIFF IPA 29/06/2026	150	0	29/06/2026
CD BPIFF IPA 01/12/2026	150	0	01/12/2026
CD BPIFF IPA 26/11/2026	150	0	26/11/2026
CD BPIFF IPA GBP 11/08/2026	116	0	11/08/2026
CD BPIFF IPA GBP 13/08/2026	116	0	13/08/2026
CD BPIFF IPA 08/01/2027	110	0	08/01/2027
CD BPIFF IPA 13/05/2026	104	0	13/05/2026
BMTN BPIFF E3M34 08/04/29	100	2	08/04/2029
BMTN BPIFF E3M34 08/04/29	100	2	08/04/2029
CD BPIFF IPA 01/03/2027	100	0	01/03/2027
CD BPIFF IPA 02/04/2026	100	0	02/04/2026
CD BPIFF IPA 02/07/2026	100	0	02/07/2026
CD BPIFF IPA 04/01/2027	100	0	04/01/2027
CD BPIFF IPA 08/02/2027	100	0	08/02/2027
CD BPIFF IPA 11/05/2026	100	0	11/05/2026
CD BPIFF IPA 17/09/2026	100	0	17/09/2026
CD BPIFF IPA 20/07/2026	100	0	20/07/2026
CD BPIFF IPA 23/02/2026	100	0	23/02/2026
CD BPIFF IPA 30/03/2027	100	1	30/03/2027
CD BPIFF IPA 30/06/2027	100	1	30/06/2027
CD BPIFF IPA 13/07/2026	100	0	13/07/2026
CD BPIFF IPA 17/11/2026	100	0	17/11/2026

Emprunts remboursés au cours du semestre

(en M€)

Date de remboursement d'emprunt	Montant
25/05/2026	1 950
30/01/2026	696
09/01/2026	400
16/04/2026	320
11/05/2026	300
04/03/2026	200
01/06/2026	200
05/06/2026	200
13/03/2026	200
23/04/2026	200
06/05/2026	180
27/03/2026	150
29/06/2026	150
07/01/2026	150
12/06/2026	120
25/04/2026	110
13/05/2026	104
13/04/2026	100
14/01/2026	100
17/02/2026	100
02/04/2026	100
04/02/2026	100
05/02/2026	100
20/03/2026	100
23/02/2026	100
29/04/2026	100
13/02/2026	100
15/06/2026	100
16/03/2026	100

Note 6 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en M€)	30/06/2026	31/12/2025
Engagements donnés	**26 787,1**	**26 777,0**
Engagements de financement de crédits	11 149,7	10 913,4
en faveur des établissements de crédit	*29,6*	*29,6*
en faveur de la clientèle	*11 120,2*	*10 883,9*
Engagements de financement d'aides à l'innovation	193,5	240,9
Engagements de garantie	15 287,7	15 138,1
en faveur des établissements de crédit	*0,0*	*0,0*
en faveur de la clientèle	*15 287,7*	*15 138,1*
Engagements sur titres (titres à livrer)	156,3	484,6
Engagements reçus	**14 953,5**	**20 442,9**
Engagements de financement de crédits reçus des établissements de crédit	11 848,0	17 309,3
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	3 031,3	3 133,6
Engagements sur titres (titres à recevoir)	74,1	0,0

Bpifrance enregistre au titre de ses opérations de change à terme au 30 juin 2026 un encours de devises à recevoir de 1 543,3 M€ (1 375,2 M€ au 31 décembre 2025) et un encours d'euros à livrer de 1 545,1 M€ (1 392,7 M€ au 31 décembre 2025).

Note 7 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Bpifrance exerce principalement les métiers suivants :

- les prêts à long et moyen terme : il s'agit de financements à long et moyen terme sous forme de prêts directs, de crédit-bail mobilier et immobilier et de location financière ; ils comprennent également les prêts innovation,
- le financement court terme regroupe notamment les opérations de financement des créances publiques en métropole et dans les DROM-COM, soit directement, soit par signature,
- les interventions en garantie couvrent les banques et les organismes d'intervention en fonds propres des risques de défaillance des bénéficiaires de financement,
- les aides au financement de l'innovation sous forme d'avances remboursables ou de subventions,
- les activités d'investissement en fonds propres sous forme d'investissements directs ou via des fonds directs (Investissement en Capital Développement) ou sous forme d'investissements indirects via les fonds de fonds (Investissement en Fonds de Fonds),
- l'international : filiale de Bpifrance, Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom et pour le compte de l'Etat.

La rubrique "Autres" comprend l'activité essentiellement réalisée par les structures immobilières (SCI Bpifrance, Auxi-Finances), le crédit export, le Digital, Innovation Invest, et les métiers du Conseil et de la Création d'entreprise.

(en M€)

30/06/2026	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	373,4	88,5	54,6	264,3	83,4	30,8	1,6	896,6
Frais généraux	-178,9	-44,9	-87,0	-80,2	-28,8	-25,5	-172,7	-618,0
Coût du risque	-71,5	0,0	-31,4	0,0	0,0	0,0	-10,6	-113,5
Résultat d'exploitation	123,0	43,6	-63,8	184,0	54,6	5,3	-181,7	165,1

31/12/2025	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	731,1	164,4	114,8	560,4	121,5	57,8	45,1	1 795,1
Frais généraux	-348,3	-86,4	-171,7	-158,6	-57,4	-49,4	-350,2	-1 221,9
Coût du risque	-83,9	0,0	-68,0	4,6	0,0	0,0	-14,8	-162,2
Résultat d'exploitation	298,9	78,0	-124,9	406,4	64,1	8,4	-319,9	411,1

30/06/2025	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	363,4	79,1	54,9	393,5	0,0	31,1	16,4	938,3
Frais généraux	-171,1	-42,4	-83,7	-77,1	-26,3	-26,7	-182,7	-609,9
Coût du risque	-24,9	0,0	-24,7	2,3	0,0	0,0	-10,3	-57,5
Résultat d'exploitation	167,4	36,7	-53,5	318,7	-26,4	4,4	-176,5	270,8

(en M€)

Encours bruts	30/06/2026	31/12/2025
Prêts à long et moyen terme	43 872,9	43 429,4
. dont prêts Innovation	*1 984,3*	*2 024,4*
Financement court terme	6 843,5	1 746,4
Aides au financement de l'innovation	742,7	788,4
Garanties données	15 287,7	15 138,1

Au 30 juin 2026, les fonds de garantie s'élèvent à 6 948,0 M€ contre 6 966,8 M€ au 31 décembre 2025.

Les subventions accordées au titre de l'activité innovation s'élèvent à 31,6 M€ au 30 juin 2026 contre 99,6 M€ au 31 décembre 2025.

Note 8 - DIVIDENDES VERSES

Bpifrance a décidé la distribution d'un dividende de 0,26 euro par action, soit un montant de 176,3 M€ au titre de l'exercice 2025. Un acompte sur dividende de 122,0 M€, soit 0,18 euro par action, a déjà été versé le 19 décembre 2025.

Note 9 – JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

(en M€)	30/06/2026			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**473,2**	**14,5**	**8 294,6**	**8 782,3**
- Obligations et titres à revenu fixe	*133,8*	*0,5*	*1 902,1*	*2 036,4*
- Part de fonds de capital-investissement	*0,0*	*0,0*	*5 916,8*	*5 916,8*
- Autres parts d'OPCVM	*339,3*	*6,2*	*475,7*	*821,2*
- Instruments financiers dérivés de transaction	*0,0*	*7,8*		*7,8*
dont instruments dérivés de cours de change	*0,0*	*7,8*	*0,0*	*7,8*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**66,3**	**0,0**	**66,3**
- Couverture de juste valeur dont macro-couverture	*0,0*	*66,3*	*0,0*	*66,3*
- Couverture de flux de trésorerie	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Couverture des investissements nets en devise	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**8 723,8**	**329,7**	**7 431,1**	**16 484,6**
- Obligations et titres à revenus fixes	*1 063,4*	*329,7*	*0,0*	*1 393,1*
- Actions et autres titres à revenu variable	*7 660,4*	*0,0*	*7 431,1*	*15 091,5*
Titres au coût amorti	**9 300,9**	**2 987,1**	**0,0**	**12 288,0**
- Obligations d'Etat	*9 300,9*	*362,9*	*0,0*	*9 663,8*
- Autres obligations	*0,0*	*2 072,3*	*0,0*	*2 072,3*
- Titres de créances négociables	*0,0*	*551,9*	*0,0*	*551,9*
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	**984,0**	**393,7**	**0,0**	**1 377,7**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**0,0**	**51 222,4**	**0,0**	**51 222,4**
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	**0,0**	**6 164,7**	**0,0**	**6 164,7**
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
- Emprunts et comptes à terme	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Dettes représentées par un titre	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Dettes de titres	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Instruments financiers dérivés de transaction	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
dont instruments dérivés de cours de change	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**4,7**	**0,0**	**4,7**
- Couverture de juste valeur dont macro-couverture	*0,0*	*4,7*	*0,0*	*4,7*
- Couverture de flux de trésorerie	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Couverture des investissements nets en devise	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**0,0**	**8 697,1**	**0,0**	**8 697,1**
Dettes envers la clientèle	**0,0**	**2 551,9**	**0,0**	**2 551,9**
Dettes représentées par un titre	**43 355,0**	**8 822,4**	**0,0**	**52 177,4**

Aucun transfert significatif entre niveaux de juste valeur 1 et 2 n'est intervenu sur la période.

(en M€)	31/12/2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**450,4**	**56,9**	**8 166,5**	**8 673,8**
- Obligations et titres à revenu fixe	*146,4*	*0,5*	*1 718,5*	*1 865,4*
- Part de fonds de capital-investissement	*0,0*	*0,0*	*5 815,4*	*5 815,4*
- Autres parts d'OPCVM	*304,0*	*56,4*	*632,5*	*992,9*
- Instruments financiers dérivés de transaction	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
dont instruments dérivés de cours de change	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**78,3**	**0,0**	**78,3**
- Couverture de juste valeur	*0,0*	*78,3*	*0,0*	*78,3*
- Couverture de flux de trésorerie	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Couverture des investissements nets en devise	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**9 077,5**	**340,1**	**7 062,7**	**16 480,2**
- Obligations et titres à revenus fixes	*1 114,0*	*338,1*	*0,0*	*1 452,0*
- Actions et autres titres à revenu variable	*7 963,5*	*2,0*	*7 062,7*	*15 028,2*
Titres au coût amorti	**9 392,9**	**2 345,9**	**0,0**	**11 738,8**
- Obligations d'Etat	*9 392,9*	*359,0*	*0,0*	*9 751,9*
- Autres obligations	*0,0*	*1 732,9*	*0,0*	*1 732,9*
- Titres de créances négociables	*0,0*	*254,0*	*0,0*	*254,0*
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	**1 226,0**	**409,6**	**0,0**	**1 635,6**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**0,0**	**50 915,0**	**0,0**	**50 915,0**
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	**0,0**	**6 203,4**	**0,0**	**6 203,4**
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
- Emprunts et comptes à terme	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Dettes représentées par un titre	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Dettes de titres	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Instruments financiers dérivés de transaction	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
dont instruments dérivés de cours de change	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Instruments dérivés de couverture	**0,0**	**4,6**	**0,0**	**4,6**
- Couverture de juste valeur (dont macro-couverture)	*0,0*	*4,6*	*0,0*	*4,6*
- Couverture de flux de trésorerie	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
- Couverture des investissements nets en devise	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**0,0**	**10 093,8**	**0,0**	**10 093,8**
Dettes envers la clientèle	**0,0**	**1 855,9**	**0,0**	**1 855,9**
Dettes représentées par un titre	**45 054,9**	**7 780,4**	**0,0**	**52 835,2**

Information quantitative sur les données non observables au 30 juin 2026 (niveau 3 de juste valeur)

Instruments concernés	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalles de données non observables
Actions non cotées	- Actualisation des flux de trésorerie disponibles (DCF) - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Multiple d'entrée ajusté des évolutions de marché - Levées de fonds - Coût de l'investissement	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Coût de l'investissement	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 5% 5. Absence d'intervalle
FCPR gérés par Bpifrance	Mêmes techniques de valorisation que "Actions non cotées", "OCA" et "BSA" pour les titres non cotés détenus par les fonds	Mêmes données non observables que celles des "Actions non cotées", "OCA" et "BSA"	Mêmes intervalles que ceux des "Actions non cotées", "OCA" et "BSA"
FCPR non gérés par Bpifrance	Valeur liquidative ajustée au titre des distributions et souscriptions	1. Valeur liquidative 2. Flux cash au niveau du fonds	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle
Obligations convertibles en actions	- Mêmes techniques de valorisation que "Actions non cotées" - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Nominal 2. Intérêts cash 3. Intérêts capitalisés (PIK) 4. Prime de non conversion (PNC) 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. 0% à 10% 3. 0% à 15% 4. TRI cible de 0 à 20% 5. 0% à 100%
Bons de souscription d'actions (BSA)	- Mêmes techniques de valorisation que "Actions non cotées" - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 5% 5. 0% à 100%

Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en M€)	30/06/2026		
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Total
Solde au 1er janvier 2026	**8 166,5**	**7 062,7**	**15 229,2**
Gains/pertes de la période	-11,8	170,1	158,3
Comptabilisés en résultat (*)	*-11,8*	*0,0*	*-11,8*
Comptabilisés en capitaux propres		*170,1*	*170,1*
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Achats de la période	584,2	416,3	1 000,5
Ventes de la période	-410,9	-241,6	-652,5
Emissions de la période	0,0	0,0	0,0
Dénouements de la période	0,0	0,0	0,0
Reclassements de la période	-33,4	23,5	-10,0
Transferts	0,0	0,0	0,0
Vers niveau 3	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Hors niveau 3	*0,0*	*0,0*	*0,0*
Solde au 30 juin 2026	**8 294,6**	**7 431,1**	**15 725,6**

(*) Au 30 juin 2026, les gains et pertes provenant des actifs financiers détenus au bilan,constatés dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" s'élèvent à -11,8 millions d'euros dont 4,3 millions d'euros de réévaluation des obligations et titres à revenu fixe et -16,1 millions d'euros de réévaluation sur les instruments de capitaux propres.

Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3

L'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 faisant appel au jugement, un changement d'hypothèses des données non observables entraînerait une variation significative de cette juste valeur.

Au 30 juin 2026, une variation à la hausse de 1% de la valorisation des portefeuilles d'actifs évalués à la juste valeur par résultat et d'actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement 61,5 M€ et 72,0 M€. Une variation à la baisse de 1% aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement -61,5 M€ et -74,3 M€.

Note 10 – CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES

Le groupe Bpifrance est soumis à la contribution exceptionnelle additionnelle à l'impôt sur les sociétés instaurée par l'article 48 de la loi de finances pour 2025 tel que modifié par l'article 12 de la loi de finances pour 2026.
Bpifrance applique un taux de contribution de 41,2%. Le Groupe évalue le complément d'impôts à 21,4 M€ au 30 juin 2026, dont 20,1 M€ calculés sur l'IS de l'exercice 2025. Le complément d'impôts payé au titre de l'exercice 2025 s'élevait à 48,8 M€.

IV. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2, Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

(Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026)

Aux Actionnaires
Bpifrance S.A.
27-31 avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort

En notre qualité de commissaires aux comptes du Bpifrance S.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de Bpifrance S.A. relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 28 septembre 2026

Les commissaires aux comptes,

V. Responsable des comptes consolidés semestriels

Responsable
Monsieur Arnaud CAUDOUX : Directeur Exécutif

Attestation du responsable
J'atteste, à ma connaissance, que les comptes révisés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 3 à 20 présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes.

A Maisons-Alfort, le 30 septembre 2026